



BARÈME D'HONORAIRES TTC

IMMO RÉUNION — EIRL RAGOT Frédérique

Carte professionnelle T — Année 2026

I — TRANSACTIONS : MANDAT DE VENTE

Prix de vente	Honoraires TTC
Inférieur ou égal à 119 000,00 €	5 900,00 € forfait
De 119 001,00 € à 599 000,00 €	5 %
De 599 001,00 € à 999 000,00 €	4,5 %
À partir de 999 001,00 €	3,5 %
Biens à usage autre (garages, caves...)	10 % min. 1 000,00 €

Mandats établis à la charge du vendeur. Les mêmes honoraires s'appliquent dans le cadre d'un mandat de recherche.

II — TRANSACTIONS : MANDAT DE LOCATION A USAGE DE RESIDENCE PRINCIPALE

Prestation	À la charge du bailleur	À la charge du locataire
Zones tendues - Visite, dossier, rédaction de bail	10 €/m ² habitable	10 €/m ² habitable
Zones non tendues - Visite, dossier, rédaction de bail	8 €/m ² habitable	8 €/m ² habitable
Réalisation de l'état des lieux (toutes zones)	3 €/m ² habitable	3 €/m ² habitable

III — TRANSACTIONS : MANDAT DE LOCATION COMMERCIALE / PROFESSIONNELLE / A USAGE AUTRE (garages, caves...)

Prestation	Honoraires TTC
Visite, constitution du dossier, rédaction de bail	15 % du loyer annuel TCC
Réalisation de l'état des lieux	3 €/m ²

Honoraires à la charge du preneur sauf accord contraire des parties.

IV — AVIS DE VALEUR

Type d'avis	Honoraires TTC
Valeur vénale — usage d'habitation	235,00 €
Valeur vénale — usage professionnel	250,00 €
Valeur locative — usage d'habitation	185,00 €
Valeur locative — usage professionnel	200,00 €
Terrain / Terrain agricole sans exploitation	250,00 €

V — RÉDACTION

Prestation	Honoraires TTC
Bail habitation (rédaction ou renouvellement)	300,00 €
Bail commercial / professionnel (rédaction ou renouvellement)	5 % loyer annuel TCC - min. 500,00 €
Avenant bail habitation	150,00 €
Avenant bail commercial / professionnel	150,00 €

Pour toute autre demande, nous consulter